

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 8 avril 2015**

Date de convocation : le 13 mars 2015

**Présents** : M. BEGIN, M. BLANC, M. BOUDONNAT, Mme CHEVALIER, M. DUBOIS, M. KEMPF, Mme MATOS, Mme MOLINS, Mme PERRICHON, M. PEYRON, M. PRIEUR, M. TABARLY

**Pouvoirs** : Mme BICHARD à Mme PERRICHON

**Absents** : Mme GAUFFENY, M. THEVENET

**Secrétaire de séance** : Mme PERRICHON

**Secrétaire** : Mme GAY

Ouverture de séance à 20h00 par Monsieur Jean-Pierre BLANC, Maire

**Compte rendu de la réunion du 23 mars 2015 :**

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 23 mars 2015 sera validé lors du prochain conseil municipal programmé le mardi 19 mai 2015.

**Budget primitif 2015 et Compte administratif 2014 :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier détaillant les économies réalisées sur le budget 2014 et les différentes dépenses d'investissement programmées pour l'année 2015 sera adressé à la Sous-préfecture de Vichy (contrôle de légalité). Ceci dans le but d'obtenir l'autorisation d'inscrire un emprunt d'équilibre en 2015.

**Propriété « Besson » 4 Rue Chabotin :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le juge des tutelles responsable du dossier de Melle BESSON Andrée a donné son accord pour une cession gratuite à la mairie de la propriété située 4 rue Chabotin à Billy. Une délibération doit être établie afin d'accepter cette donation moyennant un euro symbolique. Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, accepte les termes de cette donation et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Propriété « Edier » Rue de la Fontaine :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a visité la propriété appartenant à la famille Edier, située Rue de la Fontaine à Billy (parcelles AN 52 et 61). Ce dernier propose au conseil municipal que l'EPF SMAF négocie au nom de la commune l'achat de cette propriété. Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, accepte de confier à l'EPF SMAF la négociation de l'achat de la propriété « Edier » située Rue de la Fontaine et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Accueil périscolaire :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'établir une délibération concernant le renouvellement du contrat enfance jeunesse. Ce contrat permet à la commune de bénéficier de financements de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la gestion de l'Accueil Périscolaire. Ce contrat sera conclu pour la période 2014/2017. Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat enfance jeunesse établi par la CAF pour la période 2014-2017 afin d'obtenir les financements pour cette même période.

### **Sécurité Civile :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un exercice grandeur réelle sur la gestion des crues de l'Allier est programmé le 28 avril 2015. Toutes les communes traversées par l'Allier seront conviées pour participer.

### **Questions diverses :**

Monsieur PEYRON présente au conseil municipal la photo qui pourrait être utilisée comme page de couverture du prochain bulletin municipal.

Monsieur KEMPF expose au conseil municipal les difficultés rencontrées pour la gestion du site internet de la commune. Monsieur KEMPF évoque l'idée de la création d'une page Facebook avec un lien direct avec l'office de tourisme.

### **Prochain conseil municipal :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 19 mai 2015 à 20h00.

**Clôture de la séance : 21h45**

**Transcrit par Isabelle GAY**